

ESQUELBECQ - Conseil municipal du 28 mars 2007 à 19 h. en mairie
PV synthétique pour site et presse locale

Membres présents :

M. Jean-Michel **DEVYNCK**, Maire - Mme et Mrs **DESMIDT** Paul, **VAESKEN** Jean-Michel, **DELPOUVE** Michelle, Adjoint - Mmes et Mrs **STEVENOOT** Jean-Pierre, **DEHONDT** Jean-Pierre, **ROUSSEL** Didier, **RYCKEWAERT** Jean-Paul, **GEERAERT** Marie-Laure, **BERNARD** David, **SCHRAEN** Aurélie, **VANPEPERSTRAETE** Pascale, **FIOLET** Bernard, **Conseillers**

Municipaux

POUVOIRS : Mr Guy **ROMMELAERE** donne pouvoir à Mr David **BERNARD**, Mr Patrick **VALOIS** donne pouvoir à Mme Marie-Laure **GEERAERT**, Mr sylvain **KAHN** donne pouvoir à Mr Paul **DESMIDT**, Mr Odil **GRUSON** donne pouvoir à Mr le Maire

EXCUSES : Mr Alain **LOYWYCK**, Adjoint, Mme Karine **ARNOU**, Conseillère Municipale.

Secrétaire de séance : Aurélie **SCHRAEN** assistée de Marie-Annick **WULLENS**, Secrétaire Générale de la mairie.

Ordre du jour :

mouvements de communes au SIAN - commission extra municipale des fêtes : modification des membres extérieurs - enveloppe indemnitaire du personnel communal pour 2007 - effectif statutaire du personnel communal pour 2007 - tarifs communaux 2007 - Décision modificative avant Budget Unique 2007 - « Restes à réaliser » 2006 à reporter sur 2007 - rapport d'évaluation des charges transférées à la CCY : complément au rapport précédent - opération « tickets loisirs » avec la CAF pour 2007 - Plan de Prévention des Risques d'inondation (Yser) : avis du conseil - classement et déclassement de voies + nouvelles dénominations de 2 voies - initiatives de Mesdames et Messieurs les élus

Mouvements de communes au SIAN

1. adhésions

AULNOIS-sous-LAON – BESNY-et-LOISY – BRUYERE-et-MONTBERAULT – SAMOUSSY (Aisne)
RAINSARS (Nord)

2. retrait et adhésions

- a. retrait du Syndicat intercommunal de la Pévèle (SIP) suite à :
- b. l'adhésion directe des communes de COUTICHES et SAMEON
- c. les adhésions sont maintenues pour les communes suivantes : BEAUDIGNIES – ENGLEFONTAINE – GHISSIGNIES – HECQ – JENLAIN – JOLIMETZ – le QUESNOY – LOUVIGNIES-QUESNOY – MARESCHEs – NEUVILLE-en-Avesnois – POIX-du-Nord - POTELLE – RAUCOURT-au-Bois – RUESNES – SALESCHES – VENDEGIES-au-Bois – WARGNIES-le-Grand (Nord)

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE des FETES – modification des membres extérieurs

MEMBRES ELUS (inchangé)	MEMBRES EXTERIEURS au 28.03.2007 Domiciliés à ESQUELBECQ
Jean-Michel DEVYNCK , Maire	Odette DESMIDT , 147 rue de Bergues –
Paul DESMIDT , Adjoint au Maire	Odile DANSET , 3 place Bergerot –
Michèle DELPOUVE , Adjoint au Maire	Stéphane MORA , 19 ter, rue de Bissezele –
Karine ARNOU , conseillère municipale	Pascal DEREMETZ , 18 rue d'Arneke –
Jean-Paul RYCKEWAERT , conseiller municipal	Richard DELAUTTRE , 4 rue de Bergues –
Didier ROUSSEL , conseiller municipal	Nicole DELAUTTRE , 4 rue de Bergues –
Jean-Pierre STEVENOOT , conseiller municipal	Didier MARSAL , 3 clos des Tilleuls –
Aurélie SCHRAEN , conseillère municipale	Johan VANCAYEZEELE , 4 clos des Tilleuls –

PERSONNEL COMMUNAL - ENVELOPPE INDEMNITAIRE du personnel communal pour 2007 et rapport 2006

Ainsi que je vous le précise chaque année, le régime indemnitaire des fonctionnaires représente en moyenne, et en général, 14 % de la rémunération totale des agents titulaires et 8 % des agents non titulaires. Ce sont des chiffres généraux qui ont été fournis par la Direction Générale des collectivités locales. Pour la commune d'ESQUELBECQ ces chiffres s'expriment à environ 14 % pour les titulaires et 5 % pour les non titulaires, ce qui correspond à un montant annuel d'environ 21 660 € hors primes dites de 13^{ème} mois (calculées sur 75 % du brut moyen de l'année N-1), pour l'année 2006.

Sur avis favorable de la commission de finances, je vous propose de fixer l'enveloppe budgétaire maximale de ces indemnités à été fixée à 49 900 €.

Panier garni (petit)	2.50		
Livret de recettes			
Visites :			Visites des monuments : 1/2 tarif lors des journées du patrimoine
Visite du clocher + 12 ans (-12 ans : gratuit)	2		
Visite guidée de l'église	2		
Visites guidées église + clocher (-12 ans: gratuit)	3 € l'ensemble		
Détenteurs carte « pass » ou offre promotionnelle : église + clocher	2 € l'ensemble		
Visite expo temporaire « esquelbecquois »	1.50		
“ “ 12 à 16 ans	1.50		
“ “ + 16 ans	2		
“ “ groupe (20 pers et +)	2		
“ Groupes, enfants (12-16 ans), étudiants	1		
MEDIATHEQUE		-----idem	
« esquelbecquois » : forfait annuel familial	13		
“ “ individuel	6.5		
communes extérieures : forfait annuel familial	18		
“ “ individuel	9		
Renouvellement carte membre	1		
forfait vacance / semaine / famille	3		
consultation internet : l'heure	2		
“ “ la ½ heure	1		
Contrat éducatif local : participation familiale	voir tableau	Tableau 1	
CLSH Pâques :			
participation familiale et sorties	voir tableau	Tableau 2	
Cours natation / enfant pour 8 séances	40	40	
CLSH été :			
Participation familiale	voir tableau	Tableau 3	
Cantine	2.60		
Piscine / enfant / séance	2.60/séance		
mini camps	voir tableau	Tableau 3	
CAMP ados : supprimé			Suppression du camp ados en 2006
FETES et MANIFESTATIONS			
Droit de place (vente au déballage) : la ½ journée	30		
“ “ cirque	30		
“ “ manèges	gratuit		
Concours carte : mise	6.50		
Repas adulte	16		
Repas enfant	6		
Sandwich	1.50		
Croque monsieur	2		
Boisson (bouteille)	5.50		
Bière d'Esquelbecq (bouteille)	4.50		
Boisson 1.5 l non alcoolisée	4		
Boisson alcoolisée (verre)	3.50		
Chope vide	3		
Bière à la chope	2.50		
Eau en 1.5 l	1.80		
Boisson 25 cl	1.80		
Boisson au verre	1		
Café	1		
Champagne	20		
Mousseux	7		

désignation des prestations de services	Tarifs 2006	Nouveaux tarifs 2007	observations
Lots attribués :			
Concours cartes 1 ^{er} prix	130		
“ “ 2 ^{ème} prix	100		
“ “ 3 ^{ème} prix	70		
maisons fleuries 1 ^{er} prix	40		
“ “ 2 ^{ème} prix	30		
“ “ 3 ^{ème} prix	20		
“ “ 4 ^{ème} prix	10		
illuminations 1 ^{er} prix	40		
2 ^{ème} prix	30		
3 ^{ème} prix	20		
MAIRIE			
<i>photocopies NB et télécopies :</i>			
Photocopie A4 recto	0.15		
“ A4 recto verso	0.23		
“ A3 recto	0.30		
“ A3 recto verso	0.46		
photocopies couleur A4	1		
A3	2		
1/2 A4 papier photo	1		
A4 papier photo	2		
télécopie : la page en France	0.15		
“ “ pour l'étranger	0.46		
Généalogie	2		
Concession perpétuelle	92 €/m ²		
“ cinquantenaire	46 €/m ²		
“ trentenaire	40 €/m ²		
Secteur social :			
bon nouveau né	16		
TAXE de séjour (taux minimal légal dès parution de la circulaire)	≅ 0.20	minimum légal dès parution au J.O.	minimum légal dès parution au J.O.
TAXE sur la publicité (taux maximal légal)		maximum légal dès parution au J.O.	DP n° 79 / 2006
- Non éclairé	13.60		
- Non éclairé avec pub fluo	20.90		
- Eclairé	27.70		
- Caissons publicitaires	42.00		

TABLEAU N° 1 - CONTRAT ECUDATIF LOCAL :

	1 enfant		2 enfants		3 enfants		4 enfants	
	1 séance	9 séances	1 séance	9 séances	1 séance	9 séances	1 séance	9 séances
1 activité	2	18	1.80	32.40	1.65	44.55	1.40	50.40
2 activités	1.80	32.40	1.60	57.60	1.45	78.30	1.25	90
3activités	1.65	44.55	1.45	78.30	1.20	97.20	1.15	124.40
4activités	1.40	50.40	1.25	90	1.15	124.40	1	144

Activités : poterie - travaux d'aiguille – initiation à l'environnement - mosaïque – peinture sur porcelaine

Activités assurées par les prestataires suivants :

Mme CHILOUP	travaux d'aiguille	15.00 € brut / h x 1 ½ h x 9 séances sans matériel (70 €)
Mme FLORES	peinture porcelaine	13.50 € brut / h x 1 ½ x 9 séances sans matériel (40.90 €/enf.) + 6 € x cuisson x 9 séances x 12 cuissons (=108 €) + déplacements
Mr BROUCKE	poterie	110 € TTC x 9 séances pour 20 enfants + 5.50 € / séance / enfant supplém.
CENH	environnement	90 € TTC x 9 séances
Mr ESCHERICH	mosaïque	45 € brut (fournitures incluses) / h x 2 h x 9 séances

TABLEAU N° 2 - CLSH Pâques

Activités proposées	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
1 semaine sans sortie	8	14	18	20
2 semaines sans sortie	16	28	36	40
1 semaine avec sortie ½ journée (1 ^{ère} semaine)	13	23	31	37
1 semaine avec sortie 1 journée (2 ^{ème} semaine)	16	28	36	40
2 semaines avec les 2 sorties	29	49	65	77
Cours de natation (transport, leçon, encadrement)	40 € les 8 séances			

Rémunération des animateurs CLSH PAQUES : rappel délibération du 14.3.2002 – Aff. 70

	<u>10 jours</u>	<u>9 jours</u>
Directeur	442.99	398.70
Animateur BAFA	200.22	180.20
Animateur N. Diplômé	150.17	135.15
Vacation piscine	16.58	la vacation de 3 h
	+ 10 % congés payés	

TABLEAU N° 3 - CLSH été

CLSH été : participation aux activités		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
	1 semaine	25 €	41 €	49 €	56 €
2 semaines	41 €	65 €	83 €	97 €	
3 semaines	49 €	83 €	109 €	133 €	
4 semaines	56 €	97 €	133 €	161 €	
Cantine (paiement en fin de centre)	2.60 € / repas				
Mini camps	jour	1 nuit	2 nuits	2 x 2 nuits	
	3 €	7 €	15 €	30 €	
Natation juillet	2.60 € / séance				

Rémunération des animateurs CLSH AOÛT : rappel délibération du 14.3.2002 – Aff. 70

	<u>20 jours</u>	<u>19 jours</u>
directeur	1446.25	1373.94
Directeur adjoint	1174.76	1116.03
Animateur BAFA	904.50	859.27
Animateur N. Diplômé	723.11	686.96
Vacation piscine	16.58	la vacation de 3 h
	+ 10% congés payés	

facilités de paiement pour les CLSH : les paiements pourront être étalés aux conditions suivantes :

- en 2 fois pour les montants 50 > 100 €
- en 3 fois pour les montants 100 > 150 €
- en 4 fois pour les montants > 150 €

Dans tous les cas la totalité des sommes dues devra être réglée pour le début de la prestation soit :

- pour le CLSH Pâques avant le 31 mars
- pour le CLSH août avant le 31 juillet

Décision modificative AVANT BUDGET UNIQUE 2007 dont les inscriptions figureront au budget

DEPENSES - C/ 2183	Matériel informatique et de communication	+ 3 200 €
RECETTES – C/1322	subvention de la région (16.96 %)	+ 543 €

FINANCES – RESTES à REALISER pour 2006 à reporter sur 2007

DEPENSES	TOTAL = 58851,19
ouvrages CEL	1356,84 €
ouvrages (solde 4ème trim.)	668,52
aménagement cuisine salle St Joseph : 1er équipement	441,32
meublement Salles contiguës à la salle des sports (tennis	674,54
équipement des bâtiments	178,47
pigeonnier pédagogique	216,00
Pâturage de la Perche	2303,86
marchés construction salles contiguës à la salle des sports	44493,75
pose lanternes EP rue de la gare	7028,89
équipement informatique de la mairie	1489,00
RECETTES : subventions	TOTAL = 88896,29

Rapport d'évaluation des charges transférées de la CCY – complément au rapport du 20 décembre 2006

Total des charges transférées (TPU : taxe professionnelle) pour les 11 communes : 788 865.32 €

Opération « tickets loisirs » avec la Caisse d'Allocations Familiales pour 2007

Renouvellement de l'opération pour 2007 et inscription au budget d'une somme maximale de 300 €.

PLAN de PREVENTION des RISQUES d'INONDATION du bassin de l'Yser -P.P.R.I. - Avis du conseil

Le 20 février dernier la préfecture du Nord nous a adressé le dossier pour consultation et mise à disposition des élus à l'accueil de la mairie. L'avis du conseil constitue la première phase officielle de consultation. A l'issue de cette 1^{ère} phase (délai de 2 mois), le projet de plan sera soumis à enquête publique. Le bilan des avis recueillis lors de la 1^{ère} phase sera annexé aux registres d'enquête. Avis favorable du conseil, après enquête auprès des riverains de la maison du Westhoek et changement éventuel sur les 5 parcelles concernées.

CLASSEMENT et DECLASSEMENT de voies –

Ne nécessitent pas d'enquête publique préalable :

CLASSEMENT	DECLASSEMENT
VC 103 Geete Straete : 125 m de voie menant rue du Moulin	VC 103 Geete Straete : partie de voie menant au camping
VC 124 Chemin des Près	Place de la Gare
VC 125 (chemin du Héron : voir délibération suivante : aff.. 359)	
Rue Philippe de Guernonval	
Rue Valentin de Pardieu	
Vallée de l'Yser : pour la partie du lotissement communal Parmentier	

Lors de l'étude menée par la commission des travaux et la DDE, une voie, la **VC 103 –Geete Straete**, est concernée par une modification portant atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation routière, et nécessitera une enquête publique préalable. Monsieur Serge SMAGGHE, délégué à la voirie, est nommé commissaire enquêteur de l'enquête publique qui pourrait se dérouler avant l'été prochain.

DENOMINATION DE VOIES

Le **VC 125** dont le classement a été demandé dans la délibération précédente est dénommée **chemin du Héron**.

D'autre part, la **VC 301**, limitrophe à la Commune de LEDRINGHEM et portant le nom officiel de « Noord Straete », est communément et traditionnellement appelée par la population locale « rue de Rubrouck ». Il est donc décidé de renommer OFFICIELLEMENT la VC 301 : **rue de Rubrouck**.

Initiatives des élus

Mr le Maire évoque les résultats du complément d'étude sur la Zone 30 à mettre en place sur la Commune : la Zone actuelle, commençant rue de Bergues à hauteur de l'école publique se prolongera jusque la rue de Pitgam, au sortir de la place vers la Gare ; la zone 30 s'étend déjà de la place en direction de la route de Wormhout jusqu'au pont de l'Yser. Le souhait d'y intégrer l'école St Joseph a été fortement déconseillé (aménagement de voirie : chicanes ou surélévation) en raison du passage important de camions ; par contre il reste possible d'instaurer une limitation '30' en passages piétons.
Il félicite également David BERNARD pour la naissance de Margault

Didier ROUSSEL : En partenariat avec l'Etoile, les vitrines des commerçants sont décorées aux couleurs de Pâques. Le dimanche 8 avril, rendez-vous sur le parvis de l'église en fin de matinée pour un concert de carillons suivi par le verre de l'amitié servi par les commerçants.

Une exposition sur le thème de l'œuf est ouverte et visitable à l'espace culturel Maison du Westhoek dès mardi 3 et jusqu'au 29 avril. C'est une exposition très sympathique et très humoristique. Je vous invite à venir la visiter.

Je tire mon chapeau au personnel administratif et plus spécialement à Claudine BAILLIE qui s'est investie à fond dans cette action.

Un concours d'œufs décorés est ouvert aux jeunes et moins jeunes ; les 'œuvres' sont à apporter en Maison du Westhoek avant le 6 avril ; un jury passera et des lots seront attribués lors de la proclamation des résultats le 28 avril.

Nos amis belges et le Pays des Moulins sont également nos partenaires.

QUESTIONS	REPOSES
Marie-Laure GEERAERT : le panneau situé devant la boucherie Vrombout indiquant la priorité à droite a disparu ?	Mr le Maire fera suivre l'affaire par les services municipaux.
Didier ROUSSEL : 1 - Qu'en est-il des travaux au château ? 2 – une nouvelle association est née à Esquelbecq, en février qui promotionne le livre ; elle s'intitule « village du livre ». Une <i>Nuit du Livre</i> se tiendra le 7 juillet sur le village.	Mr le Maire : 1 - l'entreprise CHEVALLIER semble avoir terminé (avec paiement régulier des factures) par contre l'entreprise de menuiserie n'a pas tout à fait achevé ses travaux. Tout est hors d'eau. J'ai eu l'occasion de rencontrer Mme TAMER sur la place et l'ai félicité pour l'ensemble des travaux réalisés sur ce bâtiment. 2 – Evelyne VALOIS est présidente de l'association du Village du Livre. Il est d'ailleurs question du livre en ce moment entre 13h20 et 13h45 sur les antennes de télé.
Jean-Pierre STEVENOOT rappelle que le cinéma à lieu 2 fois / mois, les spectacles sur écran géant 1 fois et 1 spectacle pour les jeunes collégiens sera projeté prochainement.	
Aurélien SCHRAEN : en parlant d'association, lorsque je me suis rendue à la répétition de musique Salle St Joseph, j'ai remarqué qu'une association s'est permise d'agrafer (avec de grosses agrafes qui laisseront forcément des marques dans le mur) des affiches sur le mur de la grande salle. Je ne suis pas contente du tout de ce comportement. Je pense qu'il faudrait revoir les associations : on prête les salles, il faut donc que les associations fassent attention !	Paul DESMIDT est chargé par Mr le Maire de faire respecter le règlement intérieur.

La séance est levée à 21 heures.